



MUNICIPALITÉ DE ST-MARTIN

met au concours le poste suivant :

CONCIERGE POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Votre profil :

- Vous êtes titulaire d'un brevet fédéral de concierge, d'un CFC d'agent d'exploitation ou d'une formation jugée équivalente ;
- Vous avez de l'expérience en matière d'entretien et de nettoyage ;
- Vous êtes une personne autonome, consciencieuse, disponible et ayant le sens de l'initiative ;
- Vous disposez d'un excellent sens de la communication, en particulier avec les jeunes ;
- Vous êtes disposé à effectuer un horaire de travail irrégulier durant la semaine, le soir et le week-end ;
- Vous êtes au bénéfice d'un permis de conduire de type B ;

Domicile :

Avoir ou prendre votre domicile sur le territoire communal

Entrée en fonction :

De suite ou à convenir

Cahier des charges et conditions d'engagement :

Le cahier des charges et les conditions d'engagement doivent obligatoirement être consultés au bureau communal, avant le 25 janvier 2019 (027 282 50 10, commune@saint-martin.ch).

Les offres de service mentionnant les prétentions de salaires, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats et d'une photo doivent être adressées à Municipalité de St-Martin, Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin jusqu'au 25 janvier 2019 (date du timbre postal), avec la mention « concierge ».

St-Martin, janvier 2019